



Strassen, le 21 avril 2020

Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 20 avril 2020 (visioconférence)

Présents : André Hoffmann, Michel Knepper, Coryse Simon-Junius, Lynn Spielmann, Marie-Paule Hoffmann, Axel Urhausen, Alex Goergen, Alwin de Prins, Ralf Lentz, Paul Marcy, Caroline Weber

Assistent : Daniel Dax, Heinz Thews

Excusés : /

1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 2 mars 2020

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 2 mars 2020 est approuvé.

2. Tokyo 2020

Le Directeur technique fait le point sur les préparatifs en cours. L'évolution de la situation du Covid19 sera suivie scrupuleusement. Dans ce contexte, une communication a été faite aux athlètes et fédérations concernés par Tokyo 2020, de même qu'aux athlètes des cadres du COSL, suivie d'un communiqué de presse.

Les courriers afférents aux ouvertures de crédit des athlètes des cadres du COSL ont été envoyés, les entretiens avec les athlètes qualifiés pour Tokyo 2020 sont en cours, les critères de qualification restent à être établis sous peu sur initiative du CIO. Pour les athlètes sous préparation olympique, qui sont membres de la SSEA et dont l'appartenance viendra à échéance avant le 23 juillet 2021 : le COSL en informera les instances compétentes tout en facilitant une solution satisfaisante.

Le COSL reste pour le moment dans l'attente de nouveaux critères de qualification, tout en prenant connaissance du gel des rankings internationaux pour certains sports.

Le COSL salue la clarté et la sécurité acquise depuis l'annonce par le CIO et le Japon du report de Tokyo 2020 ; à première vue il n'y a pas de désavantages pour les athlètes luxembourgeois, pas de désistements d'athlètes luxembourgeois non plus. Les places de qualification acquises le restent.

La phase du "back to training" et le timing idéal y afférent seront suivis de près.



3. Autres événements multisports 2021

Le FOJE hiver Vuokatti (Finlande) prévu du 6 au 13 février est pour le moment maintenu aux dates initialement fixées.

Concernant les JPEE Andorrà', en attendant l'Assemblée générale du 29 mai 2020 (Visio conférence), la confirmation des dates et du programme sportif a été demandée à l'organisateur. Le déplacement se fera en autobus.

Le FOJE été Banska Bystrica (Slovaquie), prévu en juillet 2021, a été reporté, une nouvelle date n'a pas encore été confirmée.

Il en est de même en ce qui concerne les Jeux de la Francophonie 2021 Kinshasa (République du Congo), pour lesquels le processus d'inscriptions vient d'être mis en veille.

La deuxième édition des ANOC World Beach Games, prévue en octobre 2021, a été reportée, une nouvelle date n'a pas encore été confirmée.

4. Ouvertures de crédit dans l'intérêt des fédérations

Le Directeur technique présente les propositions d'ouverture de crédit des fédérations.

Le Conseil d'administration valide les propositions établies après analyse des demandes.

Les fédérations seront informées par courrier de l'ouverture de crédit.

5. Demande d'admission section de sportifs d'élite de l'armée

Le Conseil d'administration avise favorablement cinq demandes d'admission de 4 fédérations à la section de sports d'élite de l'armée (SSEA) (basketball, tennis de table, ski alpin et athlétisme).

Concernant la prochaine instruction de base pour l'entrée à la SSEA prévue pour le 28 avril, un report s'avère désormais probable, respectant l'évolution du déconfinement pour les écoles au Luxembourg.

6. Recrutement COSL

Le Secrétaire général et le Président du Bureau administratif font une première analyse des quatre visioconférences avec les candidat(e)s ayant postulé pour le poste de responsable juridique et affaires internationales. Le Conseil d'administration est d'accord pour inviter les quatre candidat(e)s à une entrevue à laquelle participera le Président, dès que la situation se présentera.



Le processus de recrutement du successeur au poste de Directeur technique poursuivra son cours.

7. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports

p.m.

8. Divers

Le Conseil d'administration est informé que le COSL appuie l'initiative du bureau UE de l'EOC en tant que partenaire associé de « SHARE Initiative » de la Commission Européenne. Le document sur l'impact de la crise du Covid-19 sur le secteur du sport, après sa finalisation, est destiné à être transmis aux décideurs politiques de l'UE.

Le Conseil d'administration discute l'impact de la crise du Covid-19 sur les activités sportives au Luxembourg et les possibles mesures à mettre en place dans une stratégie de sortie pour le sport dans un scénario de levée progressive des mesures de confinement. Les travaux en cours se proposent d'assurer dans une première phase un accès aux structures sportives de la Coque pour les meilleurs athlètes luxembourgeois, incluant les sportifs sous préparation olympique présents au Luxembourg.

Le tournoi de Coupe du monde d'escrime/sabre au Luxembourg du 6 au 8 mars 2020, qualificatif pour Tokyo 2020, a pu se dérouler normalement, sous la direction d'un conglomérat luxembourgeois-français-allemand, avec l'appui dès le départ du COSL, qui a reçu de la part du CIO des remerciements circonstanciés très appréciés.

Le Conseil d'administration est informé de l'avancement du projet de l'enregistrement du concept de l'esprit olympique UNESCO PCI.

Le Conseil d'administration est informé que le COSL continue à fonctionner sur base de télétravail jusqu'à nouvelles consignes du Gouvernement.

Daniel Dax